

ges privilégiées, la subsistance des Troupes, & les arrérages des rentes constituées sur l'Hôtel de notre bonne Ville de *Paris*. A l'égard des autres dettes, nous avons écouté les avis, & examiné les Mémoires qui nous ont été présentés de toute part, avant que de nous déterminer : Et après avoir pesé les inconveniens de chaque proposition, nous n'avons eû garde d'accepter aucune de celles qui tendoient à obliger de recevoir des Billets dans les payemens, ou à les convertir en rentes, parce que nous ne voulons gêner, ni le commerce, ni la liberté publique, & que bien loin de créer de nouvelles rentes qui rendroient perpétuelles les impositions de la Capitation & du dixième, notre intention est d'en affranchir nos peuples aussi-tôt que les mesures que nous prenons pour l'arrangement de nos affaires auront eû leur effet. Dans cette vûe Nous n'avons rien trouvé de plus convenable que de faire faire la vérification & la liquidation de tous les différens papiers dont la possession est devenue presque inutile par le décri où ils sont tombés, pour les convertir par une seule espèce de Billets, qui ne seront plus sujets à aucune variation, jusqu'à ce qu'ils ayent été entièrement retirés. Nous nous sommes portez d'autant plus volontiers à prendre ce parti, qu'il nous a été inspiré par les plus habiles Marchands & Négocians, & unanimement aprouvé par les Députés pour le Conseil du Commerce des principales Villes de notre Royaume; & que d'ailleurs il fera cesser les usures criminelles qui s'exercent & se multiplient à l'occasion de la diversité des Papiers. En substituant de nouveaux Billets aux anciens, notre objet n'est pas de nous